

GENDARMERIE
Détachement Judiciaire
près
l'Auditorat Militaire
Palais de Justice
1000 Bruxelles
Tf : 02/508.66.11



208

Ce jourd'hui vingt-sept juillet mille neuf
cent nonante-quatre à 1500 heures;
Nous soussigné(s) SCHAERLAEKEN Marc, MDL Chef de gendarmerie
en résidence à Bruxelles, Det Jud; en tenue
civile;

En cause de :

Inconnu(s)

Du chef de :

Assassinats

Objet :

Synthèse des mortiers

Révisé suite à l'apostille n° 02.
02 N94 C8 émanant de Monsieur
l'Auditeur Militaire à Bruxelles
SA. M VER ELSY - REUL

INFORMATION

Suite à l'apostille mieux rappelée en marge du
présent, nous vous transmettons ce jour la synthèse des
événements relatifs à l'activité de la section mortiers du
Lt LOTIN à partir du 06.04 au soir. Sont également repris
les renseignements relatifs à la récupération des corps et
des véhicules.

SYNTHESE DES MORTIERS

TIMING :

Les heures reprises dans cette synthèse sont celles
figurant sur le journal de campagne ou les cahiers de
veille. Dans le cas où l'information est reprise dans
plusieurs cahiers, l'heure prise en considération est
l'heure la plus basse.

INFORMATIONS :

Les informations mentionnées dans cette synthèse sont
issues soit du journal de campagne ou des cahiers de
veille, soit des synthèses de la commission militaire ou du
Cpt SCHEPKENS, soit des renseignements obtenus lors des
diverses auditions actées ou des recoupements effectués
entre-elles.

04 Jul 1984

SOURCES :

1209

Après chaque information figurent une ou plusieurs sources placées entre parenthèses [].

Explications de ces sources :

- [JCB] = Journal de campagne bataillon
- [CVO] = Cahier de veille OSCAR (bataillon)
- [CVB] = Cahier de veille BRAVO (14° Cie)
- [CVC] = Cahier de veille CHARLIE (16° Cie)
- [SCS] = Synthèse Cpt SCHEPKENS (Il s'agit d'une synthèse rédigée par ce dernier à la demande du Col DEWEZ sur le déroulement de la mission du bataillon à KIGALI).
- [SCM] = Synthèse de la commission militaire
- [ED] = Enregistrement DE SCHEPPER
- [DSG] = Déclaration des soldats ghanéens
- [RD] = Rapport DONKOV
- [DCT] = Déclaration du Cpt Togolais (APEDO)
- [SCD] = Synthèse Comd DEKONINCK
- [PV + N°] = Référence du procès-verbal relatant cette information
- [CO + N°] = Confirmation orale nous donnée sur un point de détail par un militaire du 2 CDo déjà entendu précédemment sous le PV repris en référence.

Militaires cités dans ces sources :

La liste des militaires entendus figure en annexe 2 au présent.

PLANS ETABLIS

- Le premier plan montre la situation des barrages à proximité de chez AGATHE, l'emplacement du premier barrage renseigné par le Lt LOTIN (carrefour Paul 6 - Grands Lacs puis la position d'attente du Lt LOTIN et de ses jeeps aux mille collines (carrefour Av de la République - rue de l'Hôpital) [Ann 3].
- Le second plan montre l'itinéraire suivi par le Cpt MARCHAL pour venir le rejoindre. Sortant de CHINATOWN, il est bloqué à proximité de radio rwanda, il fait alors demi-tour et contourne les barrages par le nord. [Ann4]

12/10

- Le troisième plan montre l'itinéraire trouvé par le SGT SCHUERMANS pour contourner les barrages et parvenir au barrage au sud de la rue Paul 6. Cet itinéraire sera emprunté par le Cpt MARCHAL puis par le Lt LOTIN qui se regrouperont sur le barrage. [Ann 5]
- Le quatrième plan montre la position du Cpt MARCHAL lorsqu'il est pris sous le feu ainsi que les différents replis qu'il effectuera. [Ann 6]
- Le cinquième plan montre la configuration de la propriété d'AGATHE ainsi que la disposition des véhicules lorsqu'ils ont été récupérés à cet endroit. [Ann 7]

PHOTOGRAPHIES

- La première photographie montre la position des deux jeeps inutilisables sur l'accotement devant la propriété d'AGATHE avant destruction. [Ann 8]
- La seconde photographie montre la position des deux jeeps inutilisables sur l'accotement devant la propriété d'AGATHE après destruction. [Ann 9]

RENSEIGNEMENTS

L'apostille est gardée au siège de l'unité pour continuation de l'exécution d'enquête.

Ci-joint : Ann 1 : Synthèse des mortiers
Ann 2 : Liste des militaires entendus
Ann 3 à 7 : Différents plans
Ann 8 - 9 : Photographies des jeeps

DONT ACTE



M O R T I E R S

06 Avril 1994

2118 hrs : Quatre jeeps du P1 mortiers, Y6, Y5, Y3 et Y8 quittent leur cantonnement pour se rendre à VIPER (aéroport) via RWANDEX pour effectuer les pleins des véhicules. [JCB]

2127 HRS : Le Lt LOTIN arrive à l'airfield pour effectuer les pleins des véhicules. Il pénètre avec ses 4 jeeps par l'entrée SUD, non encore fermée. [JCB]

Une fois les pleins des véhicules terminés, les mortiers renforcent le dispositif du Cpt VANDRIESSCHE sur place. [JCB]

07 Avril 1994

0010 hrs : Y base (1SG HUTSEBAUT) signale à destination du Lt LOTIN qu'il vient d'avoir un contact téléphonique avec AGATHE. Celle-ci a été mise au courant par le général DALLAIRE que la garde présidentielle empêchait la MINUAR d'approcher de l'avion. Elle reste à son domicile, le numéro de téléphone du PC VIKING lui a été communiqué. [JCB]

0059 hrs : Le secteur annonce que toutes les escortes sont supprimées. [JCB]

0102 hrs : Le Cpt SCHEPKENS signale que le commandant de secteur insiste pour que les patrouilles reprennent le plus vite possible en collaboration avec la gendarmerie dans l'aire de responsabilité de la MINUAR.
Les contacts doivent être pris avec la gendarmerie pour coordonner ces patrouilles et envoyer un maximum de gens sur le terrain. [JCB]

0103 hrs : Le Lt LOTIN demande si l'escorte permanente d'AGATHE est également supprimée. [JCB] [PV777]

0111 hrs : Le Cpt MESPREEVE signale au Lt LOTIN que toutes les escortes sont supprimées, y compris celle d'AGATHE. [JCB] [PV777] [PV985]

0118 hrs : Le Cpt SCHEPKENS corrige le dernier message du Cpt MESPREEVE confirmant que les escortes permanentes sont maintenues. [JCB] [PV777] [PV985]

Quatre personnalités bénéficiaient d'escortes permanentes : Madame AGATHE, Monsieur FAUSTIN (futur premier ministre des accords d'ARUSHA), Monsieur ALEXIS (président du FPR), Monsieur GAZANA (ministre des Affaires Etrangères).

Une cinquième escorte permanente était organisée pour escorter les personnalités FPR du CND vers le PC du FPR à MULUNDI. [PV1025] [PV1026]

- 0130 hrs : Le Cpt ROMAN (adjoint S3) donne l'ordre aux compagnies :
- YANKEE (Recce) : Fournir deux sections en réserve sur préavis 30 minutes en stand-by à VIKING
- BRAVO (Gp SUD) et CHARLIE (Gp VILLE) :
* Reprendre contact immédiatement avec les gendarmeries locales pour reprendre les patrouilles motorisées à partir de 0300 hrs.
* Par Gp, deux sections sont à engager
* La 1^{re} patrouille du Gp CHARLIE aura pour première mission la récupération de Mme DELISO (Chef de l'administration civile de l'UNAMIR) à l'American Club afin de l'escorter jusqu'à son domicile. [JCB]
- 0145 hrs : Le Cpt MARCHAL répercute l'ordre de mission à ses deux patrouilles en attribuant la mission DELISO au sergent SCHUERMANS. [CVC]
- 0145 hrs : Il détermine également la tenue pour ses patrouilles à savoir gilets anti-éclats et casques à portée dans la jeep. [CVC]
- 0150 hrs : Le Cpt MESPREUVE demande à Y base de fournir une escorte pour Mr BOOH-BOOH de son domicile vers le QG FORCE. [JCB]
- 0200 hrs : Le ISG LEROY désigné pour cette mission signale qu'il est en route vers la résidence de Mr BOOH-BOOH qu'il rejoint à 0212 hrs. [JCB-CVO]
- 0216 hrs : Le Cpt MESPREUVE demande au Cpt VANDRIESSCHE de faire sortir Y6 par la sortie SUD. [JCB-CVO] [PV777]
L'ordre donné au Lt LOTIN pour sa mission (escorte ou protection d'AGATHE) ne figure pas au JCB ou au CVO.
- 0230 hrs : Le ISG LEROY quitte la résidence de Mr BOOH-BOOH en direction du QG de la FORCE. [JCB-CVO]
- 0235 hrs : Le Cpt MESPREUVE signale au Cpt MARCHAL que Mme AGATHE s'adressera à la population à la radio à 0530 Hrs.
Il lui donne pour mission de faire assurer la sécurité de l'extérieur du bâtiment de radio RWANDA avec deux sections à partir de 0445 hrs. [JCB-CVC]
- 0239 hrs : Le ISG LEROY signale son arrivée au QG de la FORCE sans incident. [JCB]
- 0240 hrs : Le CPL LHOIR demande si le Lt LOTIN peut forcer la barrière Sud fermée par un cadenas et non gardée par des gendarmes. [JCB-CVO] [PV826]
Il forcera le cadenas et sortira par cette barrière.
- 0243 hrs : Le personnel de l'escorte d'AGATHE est doublé à l'initiative du Col DEWEZ. [PV988] [PV1025] [PV1026]
Normalement, une telle escorte s'effectue avec seulement deux jeeps. [PV796]
Le Lt LOTIN demande à pouvoir utiliser Yankee 8 qui se trouve en bout de piste occupé à effectuer une surveillance. OSCAR refuse. Le renfort sera fourni par la réserve Mortier à VIKING. [PV819] [PV818] [PV817]

Le Lt LOTIN demande alors au ISG LEROY son renfort pour doubler l'escorte d'AGATHE. [JCB] [PV819]

- 0245 hrs : Le Lt LOTIN signale qu'il se rend chez AGATHE par CAPUCCINO et VIKING. [JCB-CVO]
- 0252 hrs : Il signale un barrage Gd entre RWANDEX et la route du CND, attitude calme. Il semble que les gendarmes soient sous le choc. [JCB-CVO]
- 0258 hrs : Le Lt LOTIN confirme qu'il se rend chez AGATHE. [CVO]
- 0300 hrs : Le ISG LEROY signale que sa mission BOOH - BOOH est terminée et qu'il rejoint le Lt LOTIN pour la mission AGATHE. [CVO] [PV819] [PV818] [PV817] [PV826]
- 0301 hrs : Le LT LOTIN signale qu'AGATHE a téléphoné à VIKING (ISG HUTSEBAUT) pour demander d'augmenter sa sécurité. [PV777] [PV826] [JCB]
- 0310 hrs : Le Lt LOTIN signale qu'il a un problème à un barrage FAR au carrefour avec la rue du premier ministre. Il fait demi-tour et attend 200 mètres plus loin. [JCB-CVO] [PV777]
- 0311 hrs : Le Lt LOTIN signale un barrage au carrefour Paul 6 - Grand Lac. [JCB-CVO] [PV777]
- Suite aux nombreux barrages, le ISG LEROY demande des gendarmes pour pouvoir se rendre chez AGATHE. [JCB-CVO]
- 0316 hrs : Le Col DEWEZ donne au Cpt MARCHAL la mission d'envoyer sa section avec gendarmes auprès du Lt LOTIN et du ISG LEROY pour les aider à franchir le barrage. [JCB-CVO] [CVC]
- Le Cpt MARCHAL signale au Lt LOTIN qu'il lui envoie 2 jeeps au niveau des mille collines (jeeps de la section du sergent SCHUERMANS chargé des patrouilles dès 0300 hrs dans ce secteur). [CVC] [PV777]
- 0317 hrs : Le Lt LOTIN discute avec les gendarmes. Il communique ensuite la composition de ses éléments sur place, à savoir Y1 - Y2 - Y5 - Y6. [JCB-CVO] [PV777]
- 0325 hrs : Le sergent SCHUERMANS rejoint le Lt LOTIN au mille collines. [CVC] [PV661] [PV767]
- 0328 hrs : Le LT LOTIN signale des barrages partout et la tentative infructueuse du ISG LEROY de contourner les barrages. [JCB]
- 0330 hrs : Le sergent SCHUERMANS demande au Cpt MARCHAL de venir les rejoindre aux mille collines car ils éprouvent des problèmes pour parlementer. Il signale qu'ils sont bloqués à 100 mètres au dessus de l'hôtel avec 6 jeeps, les deux dernières du sergent SCHUERMANS étant occupées à chercher l'American Club. [CVC] [PV767]
- 0333 hrs : Le Lt LOTIN signale que même les gendarmes n'arrivent pas à débloquer la situation afin qu'ils puissent assurer la mission AGATHE. Ils se trouvent à ce moment à environ un kilomètre de cette dernière. [JCB-CVO]

- 0339 hrs : Le Lt LOTIN signale que YBase (ISG HUTSEBAUT) a pris contact avec AGATHE. Elle ne sait donner personne pour débloquer la situation. [JCB]
Ils se trouvent à ce moment au carrefour formé par l'Av de la République et la rue de l'Hôpital. [JCB]
- 0340 hrs : Le Lt LOTIN signale la présence d'un blindé l'empêchant d'effectuer la mission AGATHE. Il signale qu'il va essayer de passer par un autre chemin. [CVO]
- 0345 hrs : Le Col DEWEZ indique alors qu'il va demander qu'un officier de liaison FAR soit envoyé. [JCB]

Le Cpt MARCHAL sorti avec sa jeep pour rejoindre le Lt LOTIN a franchi le carrefour formé par l'Av des Mille Collines et l'Av de la Paix malgré la présence d'un AML. Au carrefour suivant (Av des Mille Collines - Av de la Révolution), il est refoulé par un barrage FAR à proximité de l'ambassade USA. Les soldats empêchent l'accès à la radio RWANDA [PV662] [C0767].
Les soldats s'énervent et cela risque de tourner au vinaigre. [JCB-CVO]
Le Cpt MARCHAL signale que la mission à la radio de 0445 Hrs est impossible car il y a des blindés qui bloquent le passage. [JCB-CVO]
- 0348 hrs : Le Cpt MARCHAL reçoit l'ordre du Cpt CHOFFRAY de rejoindre le Lt LOTIN en faisant le tour par le nord, un officier de liaison FAR allant également venir sur place. Le Lt LOTIN est alors averti également de cet ordre. [JCB-CVC]
- 0352 hrs : Le Col DEWEZ précise au Lt LOTIN que la protection d'AGATHE doit être assurée dans la radio. [JCB-CVO]
- 0357 hrs : Le Lt LOTIN signale une explosion de grenade au carrefour SCHUMAN (Pl de la Constitution) [JCB-CVO] [PV777]

Ayant dû faire demi-tour, Le Cpt MARCHAL est reparti par l'Av des Mille Collines, Av de la Paix, rue Cyahafi, Av de la justice, Pl de l'Unité Nationale puis enfin Av de la République. [C0767]
- 0358 hrs : Il signale qu'il est sur place. (hauteur de l'hôtel des mille collines). Il attend l'officier de liaison FAR. [CVO]
- 0400 hrs : Les soldats cherchant l'American Club et Mme DELISO signalent qu'ils viennent de les trouver. [CVC]
Comme la situation est bloquée en attente du LO FAR, le Cpt MARCHAL part alors avec la section complète du sergent SCHUERMANS pour effectuer l'escorte DELISO de l'American Club jusqu'à l'hôtel URUGWIRO. [PV767] [PV699]
- 0407 hrs : Le Capt CHOFFRAY demande au Lt LOTIN s'il a eu contact avec l'officier de liaison FAR. Le Lt LOTIN répond négativement lui signalant qu'il se trouve toujours sur le carrefour. [JCB-CVO]
- 0428 hrs : Le Cpt SCHEPKENS demande si on a un feed back pour la protection de la radio et précise qu'il faut attendre le LO. [CVO]

- 0432 hrs : Le Cpt MARCHAL signale que la mission Mme DELISO est terminée sans incident. Les deux pick-ups ont été ramenés au village. [JCB-CVO]
- 0440 hrs : Le Cpt MARCHAL signale son retour aux mille collines. [JCB-CVO] [PV767]
Il donne alors au sergent SCHUERMANS la mission de rechercher une autre voie d'accès au domicile d'AGATHE. [PV767]
- 0441 hrs : Le Lt LOTIN signale que les AML sont partis mais qu'il reste environ une dizaine de types dispersés un peu partout dans des cahutes. [JCB-CVO]
- 0443 hrs : Le Cpt CHOFFRAY demande au secteur s'il a des nouvelles concernant l'officier de liaison FAR. Le Cpt SCHEPKENS lui répond négativement. [JCB-CVO]
Il signale par ailleurs que les missions AGATHE et radio RWANDA sont en stand-by. [JCB]
- 0445 hrs : Le Cpt MARCHAL signale qu'il est revenu aux mille collines.
Il est alors averti par le SGT SCHUERMANS d'une possibilité de passage par le sud de la rue Paul 6. Il rejoint alors les deux jeeps de SCHUERMANS sur place et négocie avec les soldats rwandais devant le barrage.
Le SLt des FAR est coopérant et accepte que des véhicules franchissent son barrage. Le barrage est constitué de deux poteaux électriques couchés sur la chaussée et gardé par 4 à 5 hommes. [PV662] [PV767] [C0767] [C0661]
- 0502 hrs : Le Cpt MARCHAL signale ensuite au Lt LOTIN qu'il peut faire la mission en prenant par la rue de RUSOMO, la rue des grands Lacs (VITAMINE), rue de la jeunesse puis enfin la Député KAYOUKU. Les soldats du barrage FAR situé au sud de la rue Paul 6 veulent bien les laisser passer. [JCB-CVO] [PV767]
Le sergent RUGG chargé avec sa section d'assurer la sécurité de radio RWANDA en est empêché. Ce bâtiment est gardé par une trentaine de gendarmes agressifs appuyés par deux blindés. Il signale à son Comd de Cie qu'il a été contraint de se replier vers CHINATOWN. [PV768]
- 0503 hrs : Le Cpt MARCHAL signale que la mission de protection de radio RWANDA est impossible car une de ses patrouille lui a signalé qu'elle était toujours tenue par des blindés. [JCB-CVO]
- 0504 hrs : Le Cpt CHOFFRAY demande un nouveau rendez-vous pour l'officier de liaison FAR qui lui est fixé au carrefour RO (Saint Siège). [JCB-CVO]
- 0505 hrs : Répercussion de ce rendez-vous est faite par le Cpt CHOFFRAY au Cpt SCHEPKENS. [JCB-CVO]
- 0507 hrs : Le Cpt MARCHAL signale que ses éléments se trouvant au sud de KIGALI au moment de l'attentat viennent de regagner leurs cantonnements. [JCB-CVO]
Lors du retour de la section B à MIRADOR, celle-ci essuie un tir à hauteur du carrefour 2.6 à proximité de NYARUGENGE. [PV787]

- 0513 hrs : Le Cpt MARCHAL rappelle cependant qu'il est impossible de se rendre à radio RWANDA. [JCB]
- 0515 hrs : Le Cpt MARCHAL signale qu'il a contact avec le Lt LOTIN. Ce dernier signale que la mission d'AGATHE est possible. [JCB] [CVO]
Pendant que le Cpt MARCHAL redonne une mission de patrouille au SGT SCHUERMANS, le Lt LOTIN et ses jeeps franchissent le barrage sans les attendre et les distancent quelques-peu. [PV762] [PV767]
- Le Cpt MARCHAL démarre ensuite et alors qu'il se trouve à hauteur de l'ambassade française, il signale des tirs de partout et la section mortiers essayant des tirs devant lui. Les mortiers se trouvent à hauteur de la résidence d'AGATHE. [JCB-CVO] [PV662] [PV767]
- Le Cpt MARCHAL et ses deux hommes se jettent hors de la jeep se mettant à couvert. Il resteront dans cette position une quinzaine de minutes sans riposter. [PV662]
Pendant ce temps, le barrage derrière eux s'est refermé et les soldats ont également ouvert le feu dans leur direction. [PV767]
- 0519 hrs : Le secteur est immédiatement prévenu et l'ordre immédiatement donné par le Cpt CHOFFRAY au Cpt MARCHAL est de faire demi-tour. [JCB] [PV1026]
- Le ISG LEROY signale des tirs de tous les côtés ainsi que le fait qu'ils n'ont pas encore riposté. [JCB]
- Le Lt LOTIN signale qu'il n'a pas de blessé. [PV693]
- 0528 hrs : Le ISG LEROY signale qu'il a un AML sur sa position et que la seule personne qui semble pouvoir donner l'autorisation à AGATHE est le ministre de la Défense Nationale. [JCB-CVO]
Réponse leurs est faite de rester sur place et de ne pas brusquer les choses. [JCB]
- 0530 hrs : Le Col DEWEZ averti le ISG LEROY que le ministre de la Défense Nationale est actuellement au CAMEROUN et qu'il y a donc un problème pour autoriser AGATHE. [JCB-CVO]
- Le ISG LEROY signale que le Lt LOTIN prend actuellement contact avec AGATHE. [JCB]
Il lui est répondu par le colonel d'adopter un profil bas. [JCB] [PV777]
- 0533 hrs : Le Cpt MARCHAL signale que le quartier est redevenu calme et qu'il va tenter de se replier jusqu'au Saint-Siège. [JCB-CVO]
L'Av Paul 6 descend jusqu'au carrefour avec la rue Nyarugungo puis remonte jusqu'au carrefour suivant avec l'Av de la Jeunesse.
Dans un premier temps, le Cpt MARCHAL va reculer avec ses deux hommes et sa jeep d'une quinzaine de mètres afin de se positionner en decà de la bute sur laquelle il se trouve et donc pouvoir de ce fait éviter les tirs qu'il subit de face.
Dans un second temps, il reculera encore pour se positionner dans des positions plus sécurisantes (fossés). [662] [PV716] [C0767]
- 0537 hrs : Le Lt LOTIN signale qu'il a pris contact avec AGATHE et qu'elle demande de renforcer sa sécurité. Il n'est plus question d'aller à radio RWANDA. [JCB-CVO] [PV777]

La garde de la propriété intérieure d'AGATHE est assurée par 5 soldats Ghanéens. Des gendarmes rwandais sont chargés de la sécurité extérieure. [RD]

Le Lt LOTIN signale qu'il a des jeeps sur la rue et qu'il est visé par un blindé. [JCB] [PV777]

Le Col DEWEZ lui enjoint alors de prendre une position de défense la plus sécurisante possible. Le secteur est prévenu de la tournure des événements. [JCB]

- 0539 hrs : A la question de savoir s'il a un élément près de chez AGATHE, le Cpt MARCHAL répond qu'il se trouve à proximité du carrefour RO (Saint siège) derrière le Lt LOTIN mais toujours dans le périmètre tenu par les FAR. [JCB-CVO]
- 0544 hrs : Le Col DEWEZ lui enjoint alors d'attendre qu'il fasse plus clair pour tenter de se regrouper sur les mortiers. [JCB]
- 0549 hrs : Le ISG LEROY signale des coups de feu dirigés vers la maison d'AGATHE. Apparemment, il signale que les FAR croient que les belges veulent la peau d'AGATHE et demande donc que la situation soit éclaircie avec les FAR. [JCB-CVO]
Contact est pris pour clarifier la situation et le secteur est également prévenu. [JCB]
- 0555 hrs : Le Cpt MARCHAL signale que cela a de nouveau ferraillé en Paul 6 mais qu'il n'a plus contact avec le Lt LOTIN. [JCB-CVO]
- 0556 hrs : Le Col DEWEZ averti les mortiers que le secteur va essayer de clarifier la situation. Il leurs prescrit de rentrer dans la maison d'AGATHE et de la protéger. [JCB-CVO] [PV777]
Ordre leurs est donné de ne pas riposter sauf en cas d'attaque contre AGATHE. [JCB-CVO] [PV777]
- Le SGT RUGG en patrouille dans le secteur rouge a un accrochage avec des civils armés de machettes en C1.(à proximité du quartier de KIMISAGARA). Les gendarmes rwandais en renfort des patrouilles calment les esprits et apprennent des civils que ce seraient les belges qui auraient abattus l'avion présidentiel. Le SGT RUGG communique l'information à son Comd Cie.
- 0557 hrs : Le ISG LEROY signale que des tirs proviennent du carrefour formé par l'Av de la Jeunesse et la rue Paul 6. [CVO]
- 0558 hrs : Le Cpt MARCHAL répercute le message du SGT RUGG signalant qu'un bruit court comme de quoi ce seraient les belges qui ont tué le président. [JCB-CVO]
Le secteur est averti de la situation. [JCB]
- 0559 hrs : Le Col DEWEZ informe toutes ses stations de la dite rumeur et prescrit à son personnel de rester à couvert à ses emplacements. [JCB-CVO]

- 0603 hrs : Le Cpt MARCHAL demande au Lt KOENIGS qu'une section vienne le rejoindre en RO. Ce dernier désigne la section du SGT BLESES qui vient de rentrer de la marche dans le sud de KIGALI. Le SGT BLESES part alors avec sa section et un UNIMOG pour rejoindre son Comd Cie. [C0767] [CO BLESES]
- Le Cpl LHOIR signale qu'un (ou deux) véhicules dont celui du Lt LOTIN sont inutilisables. [JCB] [PV717] [PV789] [PV779] [PV747] [PV824] [PV826]
- ... et qu'il ne leur est donc plus possible de quitter les lieux. [PV824]
- Le Cpt CHOFFRAY demande alors confirmation du dernier message. Le Cpl LHOIR répond alors qu'il est normal que les jeeps soient hors d'état car cela fait deux heures (Vingt minutes et jeep de Yankee 6 selon PV 752) qu'on tire dessus. Cette réflexion est dite ironiquement pour bien faire comprendre la situation. [PV759] [PV673] [PV779] [PV824]
- KIBAT répond alors de rester calme et LHOIR répond de nouveau ironiquement : "On est calme " [PV824]
- Le Cpl LHOIR informait constamment l'échelon supérieur de l'évolution de la situation et se voyait répondre souvent : "Roger over". Il a alors pris un ton ironique pour dire que lui se bornait à renseigner et qu'ils n'avaient qu'à en faire ce qu'ils voulaient. [PV1026] [PV819][PV789][PV747]" Si c'est roger pour vous, c'est roger pour moi" [PV821]
- 0611 hrs : La section du SGT BLESES a rejoint le carrefour RO sans incident. Ils n'ont pas essuyé de tirs dirigés contre eux sur l'itinéraire en passant cependant par le carrefour 2.6. Arrivé sur place, le SGT BLESES place sa section en défensive. Le Cpt MARCHAL la rejoint alors en se repliant une dernière fois. [JCB] [PV820] [CVC] [C0767] [CO BLESES]
- Il est près de la caserne de la garde présidentielle et signale que s'il recule, il perd contact avec les mortiers. [JCB]
- 0614 hrs : Ordre lui est donné de rester sur place par le Cpt CHOFFRAY. [JCB]
- 0622 hrs : A la demande de nouvelles de ses éléments en patrouille dans le sud de KIGALI, le Cpt MARCHAL confirme qu'ils sont bien rentrés aux cantonnements. [JCB]
- 0629 hrs : Il confirme alors qu'à l'exception de la section du sergent BLESES en sa compagnie sur RO, le reste de sa compagnie se trouve dans les cantonnements. [JCB]
- 0638 hrs : Le Cpt MARCHAL signale un mouvement derrière lui, en l'occurrence l'installation d'une mitrailleuse en batterie. Il demande l'autorisation de se replier sur VITAMINE. [JCB] [PV767]
- Après hésitations, l'autorisation lui est accordée par le Cpt CHOFFRAY. [JCB] [PV767]
- 0639 hrs : Le Cpt MARCHAL signale qu'il a récupéré tous ses éléments et qu'il va essayer de rejoindre VITAMINE sans casse. [JCB CVO-CVC]

- 0640 hrs : Le Cpl LHOIR signale la présence d'un blindé léger dans la rue parallèle derrière chez AGATHE. (Av de l'Armée) [PV777]
- 0644 hrs : Le Cpl LHOIR signale un tir d'artillerie dans sa direction et confirme la présence d'impacts dans sa direction. [JCB-CVO]
- Le Cpt MARCHAL signale qu'il est regroupé avec ses éléments sur VITAMINE. [JCB-CVO]. Il s'organise alors en défensive avec les 4 infirmiers [662]
- 0655 hrs : Le Cpl LHOIR fait le relais du Lt LOTIN qui signale qu'il est impossible de se mettre à couvert, l'idéal étant de rentrer dans la maison d'AGATHE. [JCB-CVO]
- Le Col DEWEZ lui répond de rentrer chez elle si nécessaire.. [JCB-CVO] [PV1026]
- Le Cpl LHOIR répond alors que les mortiers restent aux alentours de la maison afin d'assurer une meilleure défense. [JCB-CVO]
- Le Col DEWEZ demande alors s'ils ne seraient pas mieux à l'intérieur. Le Lt LOTIN répond qu'il préfère rester à l'extérieur. [PV749]
- C'est plus sécurisant. [PV808]
- Vu les armes des rwandais, ils seraient fait comme des rats s'ils rentraient à l'intérieur. [PV813] [PV826]
- Le Lt LOTIN signale qu'il y a des gens "du Front de la jeunesse" qui veulent rentrer à l'intérieur et qui croient que les mortiers en veulent à la ministre. Il signale qu'ils sont encerclés. [CVO] [PV801]
- 0700 hrs : Le Lt LOTIN signale que les soldats de la garde présidentielle se préparent pour le nettoyage. Ils sont sur le toit d'une maison et demande de déposer les armes. [CVO] [PV1026]
- Le Col DEWEZ leur répond de ne pas tirer, de ne pas rendre les armes et de maintenir le dialogue avec les soldats rwandais. [CVO] [PV717]
- 0720 hrs : Le Lt LOTIN renseigne des tirs d'armes à proximité dans sa direction. Il signale qu'il est dans la maison d'AGATHE. Il lui est répondu de rester à couvert et de continuer la mission. [JCB] [PV1025] [PV1026]
- 0817 hrs : AGATHE a dit au Lt LOTIN que ce seraient les purges ministérielles. Ce dernier signale qu'il ne sait pas s'il peut tenir le siège car il n'a pas les moyens de ses adversaires (grenades, obus,...). [CVO]
- 0818 hrs : Le Lt LOTIN aurait contact avec un responsable de la Gendarmerie rwandaise qui lui aurait dit que les purges ministérielles auraient commencé dans le quartier de KICIKURO. [PV808] [PV801]
- 0822 hrs : Le Lt LOTIN signale qu'AGATHE demande de l'aide. [JCB] [PV808]
- Ordre lui est donné par le Col DEWEZ de rester chez elle. [JCB] [PV808]
- Le Lt LOTIN signale la présence de véhicule(s) avec militaires à proximité d'eux ainsi que la volonté d'AGATHE de fuir. [JCB]
- Ses gardes du corps coupent les barbelés de la clôture. [DSG]

122e

AGATHE essaie de fuir par la gauche vers chez le voisin. Elle a déclaré que les ministres se faisaient assassiner et a peur. Instructions sont demandées. [CVO]

0832 hrs : Le PC bataillon signale que des instructions sont demandées au secteur et insiste pour convaincre AGATHE de rester avec eux. [CVO]

0834 hrs : La fuite d'AGATHE est signalée dans la maison derrière la sienne. [CVO] [PV991]

Elle s'enfuit avec sa famille et des gendarmes rwandais. Ils se réfugient alors dans la maison d'un membre du personnel UNDP. [RD] [DSG]

0843 hrs : Le Lt LOTIN signale que s'il doit suivre AGATHE, il perdra le contact radio. Le Col DEWEZ lui répond qu'il n'est pas question de courir après AGATHE. De plus, il est impératif de maintenir le contact radio. [PV983] [PV991] [PV1025] [PV1026]

Le Col DEWEZ lui précise de ne plus s'occuper de la personne d'AGATHE. [JCB] [PV808]

Le Cpt CHOFFRAY lui enjoint alors de rester à couvert. [JCB] [PV808]

Le Lt LOTIN signale que le Chef LEROY parle à la grille avec les rwandais. [PV826]

0844 hrs : Le Lt LOTIN signale que les antagonistes proposent de ramener les mortiers à la MINUAR. [PV989] [JCB-CVO] [PV702] [PV813] [PV808] [PV749] [PV988] [PV826] [PV1025] [PV1026]

Les rwandais demandent de rendre les armes. [PV743] [PV813] [PV808] [PV749] [PV988] [PV826]

Le Lt LOTIN signale qu'AGATHE n'est plus trouvable. [JCB-CVO] [PV702] [PV989]

Le Col DEWEZ signale au Cpt SCHEPKENS la fuite d'AGATHE et demande des directives au secteur. [JCB] [PV808]

0847 hrs : Le Lt LOTIN renseigne qu'il a de plus en plus de militaires agressifs autour de lui. [PV702]

Il signale des frictions avec la garde présidentielle. [JCB]

0849 hrs : Le Col DEWEZ lui enjoint de ne pas se laisser désarmer et de tenter de s'arranger avec la garde présidentielle. [JCB] [PV808] [PV663] [PV813] (de négocier à l'africaine [PV985]). Comme AGATHE a fui, le Col DEWEZ l'autorise à se rendre en conservant ses armes. [PV1026]

Le Col DEWEZ lui signale en plus que le Lt LOTIN est sur place et qu'il est donc le mieux placé pour apprécier la situation. [PV700] [PV779] [PV749] [PV826]

122

Le Lt LOTIN signale qu'il est trop tard et qu'il voit trois hommes à lui désarmés, non 4. [PV663] [PV819] [PV813] [PV808] [PV779] [PV747] [PV988] [PV660] [PV673] [PV717] [PV743]. Il est entouré par une bande de sauvages et qu'il n'y a pas moyen de discuter avec eux. [PV808] [PV749]

Il demande instructions. [JCB-CVO]

Le Col DEWEZ lui répond : Dans ces circonstances, je t'autorise à rendre tes armes si tu le juges nécessaire. [PV717] [PV826] [PV789] [PV1026]

Le Comd de secteur [PV717] à l'écoute sur le réseau bataillon s'adresse alors au Lt LOTIN en ces termes : Tu es sur place, tu es seul juge, c'est à toi d'apprécier la situation. [PV717] [PV762] [PV1025]

Si tu le juges nécessaire rend les armes [PV743]

Le Lt LOTIN communique alors plusieurs messages en néerlandais avec OSCAR puis le silence. [PV775] [PV819] [PV808] [PV813] [PV793]

Les 10 belges et les 5 ghanéens sont désarmés et embarqués dans un véhicule rwandais présent. Le major Bernard NTUYAHAGA commandant le détachement FAR sur place donne la garantie que les soldats de la MINUAR ne seront ni frappés ni blessés ni tués. [DCT]

Le secteur est informé qu'il y a 12 types qui sont prisonniers. [CVO]

0856 hrs : 3 APC de RUTBAT descendent vers la ville et sont stoppés au rond point PRIMATURE. [JCB-CVB]

0905 hrs : Le Cpt CHOFFRAY change la fréquence de travail du bataillon. Il demande de parler en néerlandais. Il n'obtient pas de réponse de Y6. [CVO] [PV808] [JCB]

Arrivés au camp de KIGALI, les 15 casques bleus sont débarqués et forcés de s'asseoir par terre devant le local du l'UNMO.

Le Lt LOTIN pénètre dans ce local et prend contact avec le Cpt togolais APEDO (UNMO).

Celui-ci contacte le coordinateur MILOB du secteur pour lui exposer la situation pendant que le Lt LOTIN tente de contacter alors les autorités KIBAT. [DCT]

Les soldats FAR qui se trouvent rassemblés pour le salut au drapeau se ruent alors sur les casques bleus et commencent à les tabasser. Ils les frappent à coups de crosses, de pierres et certains tentent d'en tuer à coups de baïonnettes.

0906 hrs : Le Cpt MARCHAL signale qu'il entend le Lt LOTIN dans le réseau motorola sur le canal 8. [JCB] [PV767] [PV808]

Le Lt LOTIN signale qu'il a des hommes à lui désarmés qui se font tabasser et qu'ils vont se faire lyncher. [PV693] [PV767] [PV716] [PV789] [PV1001]

Ce dernier message est fait dans les deux langues. Le Lt LOTIN commence une partie du message en néerlandais puis parle en français. [PV827] [C0693] [C0767]

Le Cpt CHOFFRAY [PV693] ou le secteur [PV767] lui a demandé en français ce qu'il entendait par se faire lyncher. [PV716] [PV789]

Le Lt LOTIN a alors répondu que : c'était clair [PV693] ; qu'ils étaient en train de se faire tabasser et qu'il n'y avait pas besoin de faire un dessin. [PV767] ... et que c'était à son tour. [PV989]

Selon synthèse 2Cdo : Nous avons été désarmés, on a été emmené quelque part, j'ai deux (des) hommes à l'extérieur, ils se font tabasser, je ne sais pas ce qu'il leur arrive mon colonel, ils vont nous lyncher.

Le Col DEWEZ répond alors "Tu ne crois pas que tu exagères. Vous allez passer un mauvais quart d'heure". [PV1026]

Le Cpt APEDO ouvre la porte de son local et plusieurs soldats UNAMIR rentrent, mais 4 belges ne peuvent le faire car ils sont déjà sérieusement blessés.

Le Cpt APEDO ferme la porte mais des FAR menacent de lancer une grenade dans le local. [DCT]

Les FAR parviennent alors à pénétrer dans le local et tirent sur un soldat belge. [DSG]

Ils emmènent le Cpt APEDO dans une autre pièce. [DCT]

(Il est même possible qu'une grenade ait été lancée car les soldats belges ont des blessures par éclats de grenade). [autopsie]

Plusieurs officiers supérieurs FAR tentent de disperser leurs hommes mais en vain.

Pendant cette courte trêve, le Cpt APEDO en profite pour solliciter l'évacuation des blessés vers l'hôpital de KIGALI. Cette demande n'aura pas de suite.

Le major NTUYAHAGA présent à ce moment assiste au lynchage en spectateur en n'essayant pas d'intervenir et en ne donnant aucun ordre dans ce sens.

Le Col commandant le quartier général de KIGALI tente d'arrêter les soldats FAR occupés à tabasser les casques bleus mais il se retrouve lui même menacé par les soldats déchaînés.

La seule chose obtenue par le Cpt APEDO est de parvenir à sauver la vie des ghanéens au nom des bonnes relations entre peuples de race noire.

Le Cpt APEDO et les ghanéens sont emmenés à l'ESM.

Arrivés à destination, ils entendent des tirs d'armes automatiques provenant du local. Leurs gardes disent que ce sont les belges qui se font tuer.

Simultanément à ces événements au camp de KIGALI :

- 0908 hrs : Le Col DEWEZ interpelle le Cpt SCHEPKENS sur les ondes en lui demandant : s'il est conscient que le Lt LOTIN et ses hommes sont désarmés et occupés à se faire tabasser [PV808], si le Col MARCHAL est conscient de la gravité de la situation et quelles sont les mesures envisagées. [PV985]
- Le Col DEWEZ sollicite auprès du secteur une intervention des FAR ou de RUTBAT pour dégager les mortiers. Il ne dispose pas lui-même des forces suffisantes. La réponse du secteur se faisant attendre, il prend un ton plus pressant, insistant sur l'urgence de la situation au vu de la gravité du dernier message motorolla. [PV984]
- 0908 hrs : Le Cpt SCHEPKENS signale que les APC ont reçu l'ordre de passer les barrages. [JCB]
- 0909 hrs : Le Col MARCHAL demande si le Col DEWEZ parle des 12 éléments du Lt LOTIN prisonniers. [CVO]
Il signale qu'il n'a aucun contact avec les FAR si ce ne sont ses tentatives téléphoniques restées sans effet. [PV808]
- 0910 hrs : Le secteur signale au Col DEWEZ que les mortiers se trouveraient dans la caserne à côté de l'ESM et qu'il y aurait donc lieu de tenter de contacter l'UNMO sur place. [PV808] [PV1026]
- 0922 hrs : Le Cpt SCHEPKENS signale qu'il n'a toujours aucune réponse concernant les gens qui ont été arrêtés. [CVO] [PV833]
- 0930 Hrs : Le Col DEWEZ demande au Cpt SCHEPKENS s'il a des nouvelles des mortiers via l'UNMO. [CVO] [PV833]
- 0945 hrs : Le Col MARCHAL rappelle à toutes les unités que les règles d'engagement sont toujours d'application. [JCB-CVO] [PV833]
Il signale également qu'il tente de prendre contact avec l'UNMO au camp de KIGALI car il n'a pas de contact téléphonique avec les FAR. [JCB-CVO] [PV808] [PV833]
- 0955 hrs : Le Maj MAGGEN entend une conversation entre le Comd de la force et l'adjoint relative à la mort éventuelle de 2 ou 3 observateurs ONU. [SCD]
- 1000 hrs : Le Gen DALLAIRE, le Cpt VAN PUTTEN et le Maj MAGGEN partent en 4 X 4 en direction du QG FORCE
A hauteur de l'hôtel des mille collines, ils sont arrêtés par un poste de contrôle FAR et doivent continuer à pied (sans le Cpt VAN PUTTEN) jusqu'au MDN où ils reçoivent un véhicule avec chauffeur et un major de gendarmerie.
En passant devant le camp de KIGALI, le Gen DALLAIRE demande pour pouvoir s'arrêter car il pense avoir aperçu des corps de soldats ONU.
Le major de la gendarmerie rwandaise lui déconseille de s'arrêter craignant pour sa sécurité et lui propose d'y aller après la réunion de concertation à l'ESM avec le CGd et les chefs de corps des FAR. [RD]

1040 hrs : Réunion secteur avec le colonel DEWEZ. Ce dernier rencontrerait le colonel PURSCHER des Milob, et lui demanderait de prendre contact avec son observateur du camp de KIGALI, mais cela ne sera pas possible. [PV833]
Il obtient cependant le numéro de téléphone du COps des FAR. [PV1026]

1050 hrs : Le Cpt MARCHAL informe KIBAT que des gens téléphonent de BELGIQUE à VITAMINE (journalistes) et demandent des renseignements sur la situation à KIGALI.. Le Col DEWEZ donne pour instruction de rassurer les interlocuteurs et de transférer les appels vers PEGASUS. [JCB] [PV833] [CO767]

1115 hrs : Le Gen DALLAIRE et le Maj MAGGEN rejoignent la réunion qui a pour but la création d'un comité de crise et l'instauration d'un gouvernement de transition.[SCD]

1159 hrs : Le Cpt CHOFFRAY demande au Cpt VANDRIESSCHE les noms des mortiers présents à l'aéroport. [JCB] [PV833]

1208 hrs : Une demande d'intervention est demandée à l'EM FAR par le MAJ TIMSONNET en faveur de la dizaine de soldats belges prisonniers des FAR au camp de KIGALI. [JCB] [PV808] [PV985] [PV1026]
Une deuxième tentative est faite mais l'officier FAR contacté ne répond plus. [PV985]

Parallèlement, une intervention est tentée via l'officier de liaison de Gendarmerie Rwandais. [PV985]

1215 hrs : Le Cpt SCHEPKENS demande s'il y a des informations sur les éléments mortiers prisonniers car il a entendu de mauvais bruits. Ils pourraient être abattus. [JCB-CVO] [PV789] [PV826]

Le Col DEWEZ répond qu'il ne faut pas diffuser de tels messages sur le réseau bataillon. [PV674] [PV693] [PV752] [PV713] [PV715] [PV789] [PV826]

Le Cpt MESPREEVE demande à VIKING et à TOP GUN la liste nominative des membres des mortiers présents afin de déterminer les noms des mortiers de la section du Lt LOTIN. [PV826] [PV983]

La réunion du comité de crise se termine et le Maj MAGGEN apprend qu'AGATHE ainsi que les dix mortiers sont morts. Le comité de crise n'a pas le contrôle des troupes.

Le Cpt APEDO obtient une entrevue avec le Col commandant l'ESM. Il est mis en présence du Gen DALLAIRE auquel il fait un compte-rendu de la situation. Il sera ensuite évacué avec les 5 ghanéens vers le QG FORCE. [DCT] [SCD]

1714 hrs : Le Sgt PAUWELS (Y3) demande si les éléments mortiers de chez AGATHE ont pu être contactés. [JCB-CVO] [PV826]
Il a dû fournir la liste de ces membres au Cpt MESPREEVE. [JCB]

Dans la soirée, la nouvelle de problèmes importants avec la section mortiers est répercutée au bataillon à la suite d'une communication téléphonique avec la Belgique. [PV690]

1135

2000 hrs : Une nouvelle réunion du comité de crise a lieu et le Gen DALLAIRE obtient de pouvoir voir les corps et d'aller les rechercher le lendemain. [SCD]

2315 hrs : Le Gen DALLAIRE, le Maj MAGGEN et le Cpt VAN PUTTEN arrivent à l'hôpital de KIGALI accompagnés du chef EM Gd et d'officiers supérieurs FAR. Les corps sont entremêlés en un tas. Ils en comptent 11. Le Cpt VAN PUTTEN fait une dizaine de photographies des cadavres. [SCD] [RD]

Suite au message du Général DALLAIRE, qui signale onze cadavres, le CPT MESPREUVE procède à un nouveau recensement sur ordre du Colonel DEWEZ. [PV983]

08 Avril 1994

0140 hrs : Le Cpt COLIN signale que le Col DEWEZ doit prendre contact avec la force où il reçoit les condoléances. [JCB] [PV808]

Le Col POCHE (K2) demande au MAJ TIMSONNET que l'on s'occupe du transport de dix corps du CHK vers l'hôpital FAYCAL. Il faut pour ce faire utiliser un camion classe 5 et des body bags. [JCB][PV985]

Le Maj TIMSONNET demande que l'on ne tienne pas de telles conversations sur le réseau radio. [PV985]

0455 hrs : Les familles des victimes sont prévenues. [SCD]

0625 hrs : Le Col DEWEZ fait son allocution sur la mort des dix paras à toutes ses stations :

"Je dois vous transmettre le pire message que je n'aurais jamais voulu communiquer. Nos dix camarades de l'escorte d'AGATHE ont été lâchement assassinés. Plusieurs amis ghanéens semblent avoir subi le même sort. Malgré un sentiment de désespoir et de haine naturelle, tous sans exception devez montrer à la face du monde que, même dans la douleur, le 2 Cdo ne cède pas à la haine et continue sa mission dans les conditions imposées, c'est à dire avec retenue dans l'emploi des armes, seules susceptibles de préserver la vie de nos compatriotes civils hommes, femmes et enfants désarmés. Pour terminer, dans plus aucun cas, vous ne vous laisserez désarmer. [Synthèse SCHEPKENS] [PV662] [PV758]

A proximité de CHINATOWN, deux membres des FAR sont aperçus pillant des commerces. L'un d'eux porte la veste en gore-tex du chef LEROY. Cette veste est formellement identifiée par un ami de LEROY. Cet élément est signalé à OSCAR, et le Lt THEUNISSEN demande à pouvoir intercepter cet individu. Le Col DEWEZ lui demande de ne pas intervenir. [PV831]

0800 hrs : Enlèvement de dix body-bags à RWANDEX. [JCB]

1442 hrs : Le convoi chargé de l'identification et de la récupération des corps des 10 mortiers fait mouvement vers CHK avec une escorte FAR et deux AML [JCB]

Ce convoi est composé de :
Colonel MARCHAL
L'adjudant-chef DE WEGHE
Colonel DEWEZ et son chauffeur, le Cpl VICARI,
Le détachement judiciaire
Le Substitut PEERAER et son greffier

1450 hrs : Le convoi arrive à VIKING et récupère le personnel présent qu'ils emmènent à FRANCISCUS.
Les caporaux KINKIN et MATHYJS restent avec la colonne pour l'identification des corps.

Le convoi se rend ensuite à RWANDEX pour prendre en charge un MAN et 4 hommes de la base logistique (Cpc WATELET, Cpl SEWNIAK, Cpc DEGRAVE, Cpc VERSCHAEREN)

Le groupe se rend ensuite au camp de KIGALI, puis comme les corps ne s'y trouvent pas vont à la morgue de l'hôpital (CHK)

Sur place on procède aux identifications et aux photos. Les corps sont en slips et emballés dans des couvertures. Ils ont été dépouillés de tout.

Le Col MARCHAL possède une caméra vidéo. Il l'utilise à la morgue.

La colonne prend la direction de l'hôpital FAYCAL où doivent être entreposés les corps.

Passage devant la résidence de l'ambassadeur Belge où le colonel MARCHAL a un entretien avec l'ambassadeur.

Au niveau du KIGALI NIGHT, les mortiers quittent la colonne pour rejoindre leur cantonnement.

Devant le Secteur, le colonel MARCHAL et son chauffeur quittent la colonne.

Un peu plus loin, le colonel DEWEZ quittent également la colonne en emmenant les blindés et l'escorte FAR avec lui.

Le reste de la colonne (camion avec les dépouilles et détachement judiciaire) est pris sous le feu à hauteur de DOLCE VILLA, et s'y réfugie vers 1830 hrs. Les paras d'escorte doivent se coucher sur les corps des mortiers.

A DOLCE VILLA, il est procédé au constat de décès par un médecin Bengali.

[PV778][PV779][PV994][PV984][PV833]

09 Avril 1994

- AM : Les effets des paras sont brûlés sur la pelouse derrière DOLCE VILLA. [PV984]
- 1600 hrs : Transfert des dépouilles des mortiers vers le MERIDIEN. [PV778]
- 1755 hrs : Le Lt THEUNISSEN part avec trois hommes et deux jeeps pour faire d'initiative une patrouille de reconnaissance sur la maison d'AGATHE.
Arrivés sur place, ils s'aperçoivent que les 4 véhicules mortiers se trouvent toujours sur place.
Le véhicule du Lt LOTIN ainsi qu'un second sont stationnés Av Paul 6 sur le bas côté gauche de la chaussée après l'accès à la propriété d'AGATHE dans le sens RO - BNR (banque nationale du RWANDA). Ces deux véhicules sont inopérables (pneus crevés et impacts de balles à l'avant).
A l'intérieur de la propriété se trouvent à hauteur de la maison la jeep de l'adjoint et le dernier véhicule.
Ces véhicules ne comportent aucun impact de balle. Contrairement aux deux véhicules à l'extérieur, ceux-ci ont toujours les clés de contact sur le tableau de bord.
Il n'y a aucune trace de sang au sol ou sur les véhicules.
Le petit matériel ainsi que l'équipement radio sont récupérés sur les deux véhicules inutilisables à l'exception de l'immarsat trop difficilement démontable. Ces deux jeeps sont ensuite détruites par le feu tandis que les deux autres sont ramenées à MIRADOR (N° 52054 et 51216, cette dernière ayant été conduite par le cpl PLESCIA selon la feuille de route). [PV717]

10 AVRIL 94

- 0829 hrs : Escorte des dépouilles mortelles vers l'aérodrome, sous le commandement du Cpt MESPREUVE. Les corps sont placés dans un Ford Transit aménagé en corbillard. [JCB][PV785][PV983]
- Lors de la constitution de la colonne, la section du sergent LIEGEOIS, chargée de la protection de l'escorte avait équipé son véhicule UNIMOG d'une .50 et d'une MAG montées sur les superstructures. Le Major BODART est intervenu et a fait enlever la .50 qui a été déposée sur le plancher de l'UNIMOG. Cette arme était trop agressive à ses yeux. [PV983]
- 1540 hrs : Les corps sont embarqués dans l'avion après que les honneurs aient été rendus. [JCB]
- 2115 hrs : Les corps sont à l'hôpital de NAIROBI en attente d'autopsie. [JCB]

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

--- Le Lt LOTIN avait beaucoup sang-froid et l'esprit de décision. A la manière dont il s'exprimait, il était clair, le connaissant que la situation dans laquelle il se trouvait était critique. Pratiquement, rien n'a été fait pour renforcer, dégager, localiser, secourir les mortiers" [PV743]

--- Concernant l'armement :

Bien qu'une personne pense avoir vu une MAG sur la jeep du Lt LOTIN [PV810] et une autre pensant que toutes les jeeps mortiers possédaient des armes lourdes [PV821], il semblerait que ses jeeps n'aient pas été équipées en MAG et ce pour différentes raisons :

- Il aurait reçu l'ordre de les enlever (Maj BODART)[PV1000] [PV988] [PV812],

- L'armement lourd était interdit sur les jeeps [PV819] [PV815] [PV813] [PV817]

- Le sergent SCHUERMANS ayant discuté longuement avec le chef LEROY devant les barrages se souvient qu'il était accoudé à l'affût de la jeep de ce dernier et il n'y avait pas de MAG. [C0661]

- Le Cpt MARCHAL et le sergent DESSAMBRE se souviennent avoir vu les jeeps du Lt LOTIN aux barrages mais n'avoir pas eu l'attention attirée par des MAG, celle-ci lorsqu'elles sont placées sur leurs affûts reposent à la verticale, le canon dépassant l'affût d'environ une quarantaine de centimètres.

- Le chef LEROY aurait cependant possédé ses MiniMi car il avait quitté VIKING pour effectuer l'escorte BOOH - BOOH. Lorsque le Lt LOTIN a quitté VIKING avec les deux autres jeeps, c'était pour rejoindre l'aéroport afin d'effectuer les pleins des véhicules en ne sachant pas qu'il aurait une escorte par la suite, il n'est donc pas certain que ses troisièmes hommes avaient pris leur MiniMi.

- Le ISG HUTSEBAUT a emporté 9 MAG avec lui lorsqu'il a déménagé de VIKING à FRANCISCUS.

- Selon le Col DEWEZ, les règles concernant l'emploi des armes ne donnaient autorisation au Comd P1 de les utiliser qu'en coup par coup, ce qui excluait les armes automatiques.

Le Lt LOTIN avait cependant donné comme instructions au sein de son peloton de monter les MAG sur les véhicules lorsqu'ils effectuaient l'escorte vers MULINDI. [PV1026]

--- Concernant ses moyens radio (motorola) :

- Divers témoignages précisent que le Lt LOTIN aurait eu un motorola avant les faits. Ce motorola lui aurait été prêté du fait qu'il effectuait régulièrement des escortes avec des UNMO et qu'il lui était donc intéressant d'avoir une liaison directe soit avec ceux-ci, soit avec le SECTEUR ou la FORCE. [PV813]

- Le motorola n'a pas été retrouvé à VIKING mais il est possible que le Lt LOTIN ait dû le rendre avant les événements. [PV673] [PV812] [PV810]

- Un témoignage affirme qu'il n'avait pas de motorola. [PV988]

129

- Les différents paras venus rejoindre le Lt LOTIN aux barrages ne se souviennent pas avoir remarqué que le Lt LOTIN possédait un motorola. [C0767] [C0693] [C0661]
- De plus, lorsqu'AGATHE s'est enfuie de son domicile, la raison invoquée par le Lt LOTIN pour ne pas la suivre a été qu'il ne possédait pas de moyens radio portables et qu'il perdrait le contact radio en cas de poursuite.
- Le seul contact motorola que le Lt LOTIN a eu s'est fait depuis le local du camp de KIGALI où se trouvait le motorola de l'UNMO. Le message a par ailleurs été lancé sur le canal de ce dernier (8).

--- Concernant les CVRT à TOP GUN :

Le Cpt VANDRIESSCHE en ayant le contrôle a affirmé qu'ils étaient au nombre de 5 - deux SCIMITARS (canon 30 mm + MAG) et trois SPARTANS (MAG uniquement). Ces véhicules ne disposaient que des munitions mitrailleuses. Le Cpt VANDRIESSCHE disposait également d'un équipage complet (chef de véhicule - chauffeur - canonnier) et de deux mécaniciens disposant du brevet chauffeur. En utilisant du personnel complémentaire, il aurait été possible de faire sortir simultanément trois CVRT. Durant la nuit du 06 au 07 avril, le Cpt VANDRIESSCHE a fait placer un CVRT devant l'entrée SUD de l'aéroport. Il était donc théoriquement possible de pouvoir les actionner pour d'autres missions.

--- D'après le rapport DONKOV, le général DALLAIRE se serait rendu chez AGATHE peu de temps après les incidents mortiers et aurait constaté qu'il n'y avait plus personne sur place.

--- Divers témoignages ont affirmé que le commandement semblait continuellement sous-estimer la gravité des informations des gens sur le terrain, il semblait par contre vouloir à tout prix croire en la collaboration des FAR et gendarmes en sollicitant l'intervention d'officiers de liaison FAR pour solutionner les incidents. Ceux-ci ne sont jamais venus sur place le 07.04.94. [PV789] [PV743]

--- Lors d'un débriefing à FLAWINNES, le Col DEWEZ aurait au cours d'une conversation avec des mortiers signalé que lorsque les dix mortiers se sont constitués prisonniers, il aurait été soulagé...
Il aurait signalé par la suite avoir dû s'occuper des incidents près de VIKING.
Il aurait également signalé qu'il connaissait sur place un officier supérieur de l'armée rwandaise qui aurait beaucoup contribué au déblocage des situations.

--- A l'aéroport, le Cpt MARCHAL a eu différents contacts avec un Slt et un major de l'aviation légère du FAR basée à l'aéroport. Ceux-ci lui ont affirmé que des membres d'une compagnie génie seraient impliqués dans l'assassinat des mortiers. [PV767]

1130

--- Lorsqu'un obus a touché le méridien, le Gen DALLAIRE se serait adressé sur réseau motorola à l'officier rwandais responsable et l'aurait menacé de le traduire devant une juridiction internationale (NEW YORK) si les tirs ne cessaient pas dans les dix minutes. Il y aurait eu suite à cela un cessez-le-feu de 4 heures. [PV817]

Ann 2 au PV N° 811 du Det Jud BRUXELLES

Enreg	P.V. N°	NOM	Prénom	Grade	Cie
1	0657	LUYCKFASSEEL	THIERRY	SDT	16
2	0658	VONECHE	ARNAUD	SDT	16
3	0659	GREBBUDE	ERIC	SDT	16
4	0660	QUINEAUX	VINCENT	SDT	16
5	0661	SCHUERMANS	JOEL	SGT	16
6	0662	PIRLET	PATRICK	CPL	16
7	0663	THIRY	JEAN	MAJ	EM
8	0664	RESTIAUX	DIDIER	CLC	16
9	0665	D'HEUR	MARC	CPL	16
10	0666	GOFFIN	MARC	SDT	16
11	0667	GEMINE	OLIVIER	SDT	16
12	0668	HIERNAUX	BRUNO	SGT	16
13	0669	GODINAS	CHRISTOPHE	SDT	16
14	0670	MASSARD	FABIAN	CPL	16
15	0671	DESTRAIS	DIDIER	SDT	16
16	0672	BORGNLET	THIERRY	CPL	16
17	0673	MATHIJS	STEFAN	CPL	MOR
18	0674	KOENIGS	BERTRAND	LT	16
19	0675	MASCAUX	MARC	SDT	16
20	0689	BOUCHER	FABIAN	CPL	16
21	0690	HOHNE	SERGE	CPL	16
22	0691	DARGENT	PASCAL	SGT	16
23	0693	DESSAMBRE	JEAN-LUC	SGT	16
24	0694	FIVET	RUDY	SDT	16
25	0695	VAN LAETHEM	JEAN-MARC	CPL	16
26	0696	PLESSIET	CLAUDE	CPL	16
27	0697	BUISSERET	JOEL	CLC	16
28	0698	TIMPERMAN	PASCAL	SDT	14
29	0699	GARCIA DEL VALLE	FRANCOIS-XAVIER	SDT	16
30	0700	GHEYSSENS	SERGE	LSG	16
31	0701	ROBERT-LERUITE	PASCAL	CPL	16
32	0702	WARCQ	YVES	ISM	16
33	0703	HASTIR	FREDERIC	SDT	14
34	0704	LHOIR	THIERRY	SDT	14
35	0705	SMARS	ROAN	CPL	14
36	0706	VANHORICK	CHARLES	SDT	14
37	0707	YPERSEL	JOEL	CPL	14
38	0708	VAN REGEUHEUTER	STEPHAN	SDT	14
39	0709	LIEGEOIS	LUC	SGT	12
40	0710	MIGNON	ALAIN	SGT	14
41	0711	VERMEERBERGEN	AXEL	CPL	14
42	0712	DE KEYSER	VINCENT	LT	14
43	0713	BENBOUHOUT	HUSSEIN	SGT	14
44	0714	LEMAIRE	LUC	LT	14
45	0715	LINSSEN	PASCAL	CPL	14
46	0716	GOFFIN	LUC	SDT	16
47	0717	THEUNISSEN	YVES	LT	16
48	0740	UYTTEBROECK	CLAUDE	SDT	14
49	0741	PIPEAUX	ERIC	SDT	14
50	0742	LIVEMONT	EMANUEL	ISM	14
51	0743	LECOMTE	JEAN-NOEL	LT	14
52	0744	GREGOIRE	HENRI	ISM	14
53	0746	COLIGE	JEAN	LSG	EM
54	0747	LALOUX	ERIC	CPL	EM
55	0748	DUTERME	BERNARD	CPC	EM
56	0749	CORNET	YVES	SGT	EM

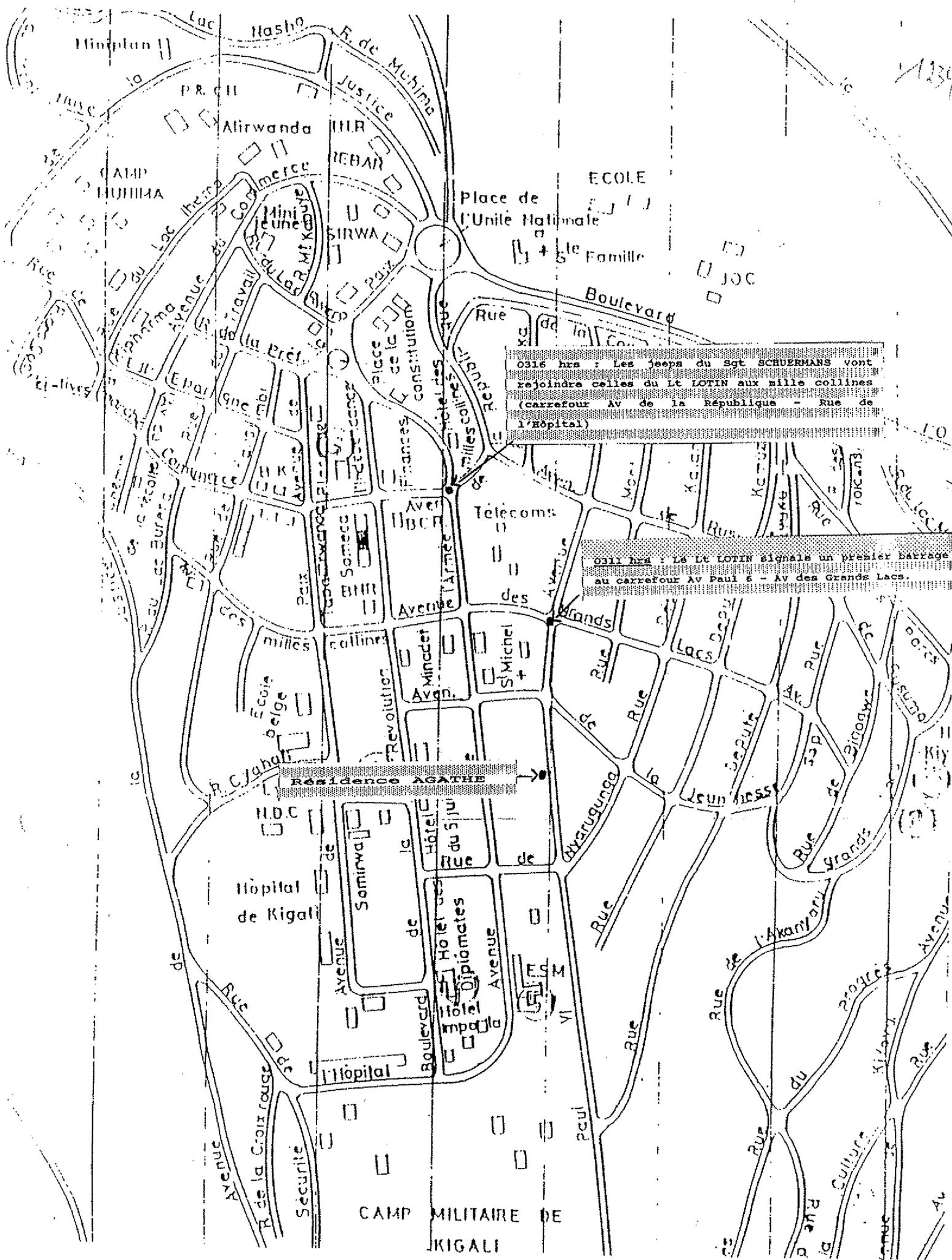
Suite 1 à l'ann 2 au PV N° 811 du Det Jud BRUXELLES

Enreg	P.V. N°	NOM	Prénom	Grade	Cie
57	0750	PEGNAT	ERIC	CPL	14
58	0751	VANHAMME	KARL	SGT	14
59	0752	MERLOT	PHILIPPE	CPL	14
60	0753	COLIGE	DIDIER	SGT	14
61	0754	MAREE	LUC	CPL	14
62	0755	FLAMENT	DOMINIQUE	SDT	14
63	0756	MATTENS	LUC	CPL	14
64	0757	SZYKULA	PASCAL	SDT	14
65	0758	CASTIAU	VINCENT	SDT	16
66	0759	GERLACHE	MATHIEU	CPL	12
67	0760	DETROZ	DIMITRI	SDT	16
68	0761	LEIDING	PHILIPPE	SGT	12
69	0762	HEMERYCK	JOEL	CPL	12
70	0763	LAZARON	STEPHAN	CPL	12
71	0764	CARLENS	OLIVIER	LT	12
72	0765	TEYSSIER	YVES	SGT	12
73	0766	TAMBOUR	THIERRY	SDT	12
74	0767	MARCHAL	PIERRE	CPT	16
75	0768	RUGG	DENIS	SGT	16
76	0769	MEUNIER	STEPHAN	CPL	12
77	0770	VOITURON	PASCAL	SDT	12
78	0771	VERHEULEN	JEAN-MARC	LT	12
79	0772	HERION	GEORGES	SDT	12
80	0773	CANFIJN	FABRICE	SDT	12
81	0774	LEKEU	MARC	SDT	12
82	0775	GUILLAUME	DOMINIQUE	CPC	12
83	0776	MORELLE	MARC	CPL	MOR
84	0777	SIBBEN	LUC	ISM	EM
85	0778	WATELET	STEPHAN	CLC	EM
86	0779	DENIS	JOSE	CPL	EM
87	0780	BARAS	JACQUES	CLC	EM
88	0781	LHOST	DAVID	SDT	12
89	0782	PONS	OLIVIER	SDT	12
90	0783	LESIRE	OLIVIER	SDT	12
91	0784	BOISACQ	PASCAL	CPL	12
92	0785	SIEWNIAK	LUCIANO	CPL	EM
93	0786	JANSSENS	ALAIN	CPL	EM
94	0787	PETERSBOURG	ROBERT	CPL	16
95	0788	CABY	PASCAL	CLC	EM
96	0789	QUERTEMONT	MICHEL	PADRE	MOR
97	0790	LELUBRE	JEAN-FRANCOIS	LT	14
98	0791	AUDRY	JEAN-YVES	LT	16
99	0792	BARLET	RUDY	CPL	16
100	0793	VAN EECKHOVEN	ERIC	CPL	MOR
101	0794	PELTYN	OLIVIER	CPL	EM
102	0795	GOEDERT	JEAN	ADC	EM
103	0796	BAUDOUX	JEAN-PAUL	CLC	EM
104	0797	DINJART	MARC	CLC	EM
105	0798	PHILIPPART	MICHEL	ISM	EM
106	0799	DEGRAVE	ERIC	CLC	EM
107	0800	SERVAIS	PRIVAT	CPL	EM
108	0801	SCHOBEN	GUY	CPL	EM
109	0802	GUIDE	LAURENT	SDT	12
110	0803	BLOIS	DOMINIQUE	SDT	12
111	0804	BOURIVIN	CHRISTOPHE	SDT	12
112	0805	MOREAU	NICOLAS	SDT	12

1232

Suite 2 à l'ann 2 au PV N° 811 du Det Jud BRUXELLES

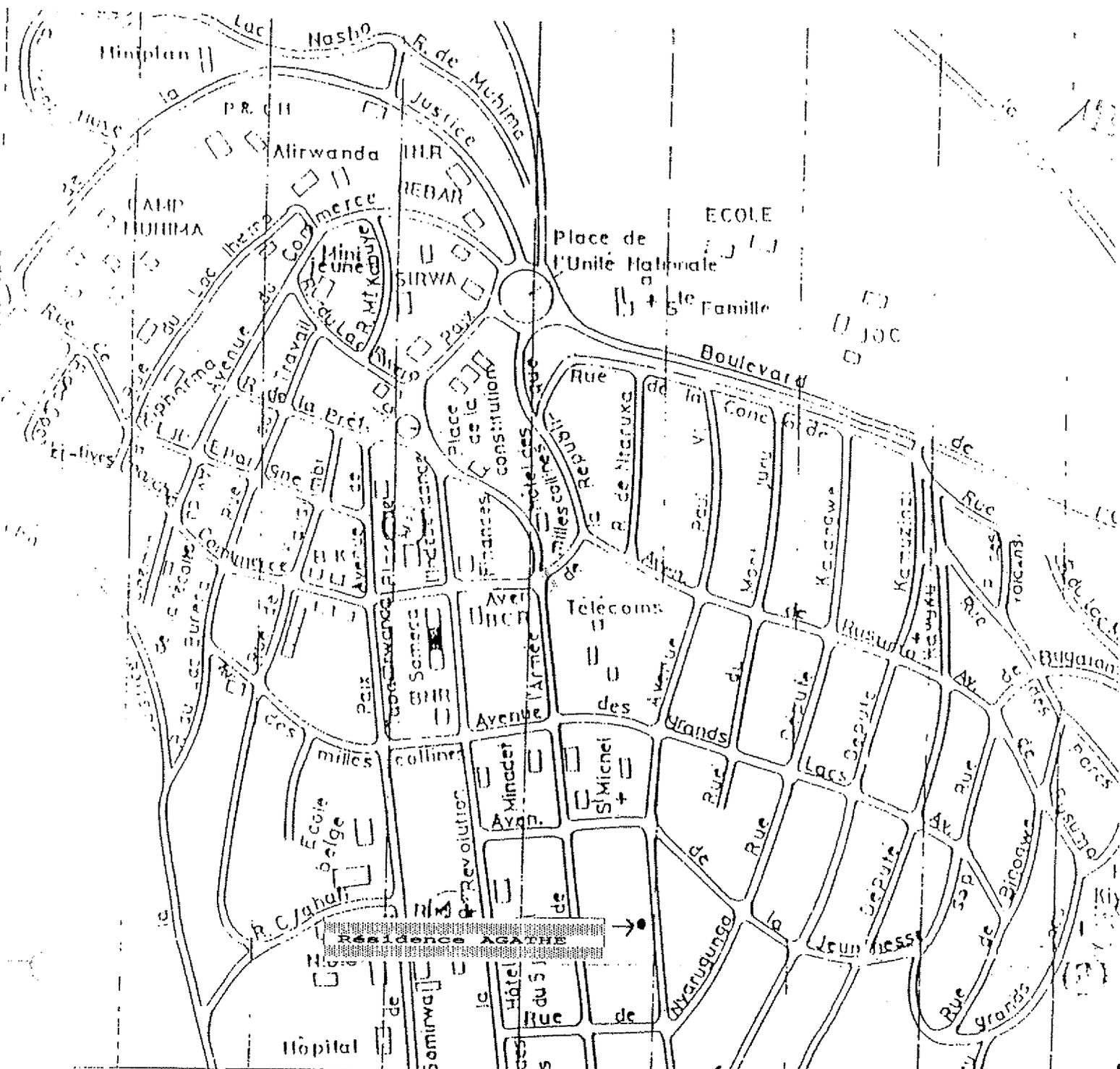
Enreg	P.V. N°	NOM	Prénom	Grade	Cie
113	0806	LAMOTTE	HUGHES	SGT	12
114	0807	VANDERHEULEN	XAVIER	SDT	12
115	0808	GREGOIRE	MICHEL	1SM	EM
116	0809	VALLES	FREDDY	CPL	EM
117	0810	KINKIN	MICHEL	CPL	MOR
118	0812	POCHET	FABRICE	CPL	MOR
119	0813	MAHIEU	ERIC	CPL	MOR
120	0815	LECONTE	CHRISTIAN	1SG	MOR
121	0817	GUSTIN	DANY	CPL	MOR
122	0818	DUPONT	PHILIPPE	CPL	MOR
123	0819	CRESPIN	CLAUDY	CPL	MOR
124	0820	RAISON	LUC	CPL	16
125	0821	TEFNIN	DOUGLASS	CPT	EM
126	0822	BELLIERE	JEAN	LT	EM
127	0823	SPANIOLI	SERGE	CPL	12
128	0824	PASQUET	ERIC	CPL	EM
129	0825	FOGOLARI	MARC	SGT	EM
130	0826	HUTSEBAUT	DIDIER	1SG	EM
131	0827	DECUYPER	BART	LT	EM
132	0828	MAUPROID	FREDERIC	SGT	12
133	0829	FAUVART	DOMINIQUE	1SG	12
134	0830	BULINCKX	PATRICK	SGT	12
135	0831	PIERARD	GERARD	CLC	16
136	0832	CANTINO	ROBERT	ADJ	EM
137	0833	VICARI	FRANCOIS	CPL	EM
138	0834	GONDA	FABRICE	CPC	EM
139	0980	CARRIER	SERGE	1SG	EM
140	0981	DEMAZY	EDMOND	CLC	EM
141	0982	SCHIPPERS	NICOLAS	1SM	EM
142	0983	MESPREUVE	CHRISTOPHE	CPT	EM
143	0984	COLLIN	PATRICK	CPT	EM
144	0985	TIMSONET	MAURICE	MAJ	EM
145	0986	WALBRECQ	BENOIT	CPL	MOR
146	0987	VANGENECHTEN	PHILIPPE	SDT	MOR
147	0988	PAUWELS	DIMITRI	SGT	MOR
148	0989	VOLONT	GUY	CLC	14
149	0990	GILSOUL	PASCAL	CPL	12
150	0991	BOUQUELLOEN	FREDDY	1SM	EM
151	0992	SLIZIEWSKI	RICHARD	CDT	EM
152	0993	THEMANS	ALAIN	CPL	EM
153	0994	VERSCHAEREN	JEAN-CLAUDE	CPC	EM
154	0995	PIRSON	OLIVIER	SGT	16
155	0996	VARGA	BALINI	ADJ	EM
156	0998	MARTINUS	PATRICK	ADJ	EM
157	0999	RODRIGUE	ALAIN	LT	12
158	1000	VANDRIESSCHE	BRUNO	CAP	12
159	1001	ROMAN	GEORGES	CPT	EM
160	1025	CHOFFRAY	MARCEL	CPT	EM
161	1026	DEWEZ	JOSEPH	LT-COL	EM



0316 hrs : Les jeeps du Sgt SCHUERMANS vont rejoindre celles du Lt LOTIN aux mille collines (carrefour Av de la République - Rue de l'hôpital)

0311 hrs : Le Lt LOTIN signale un premier barrage au carrefour Av Paul e - Av des Grands Lacs.

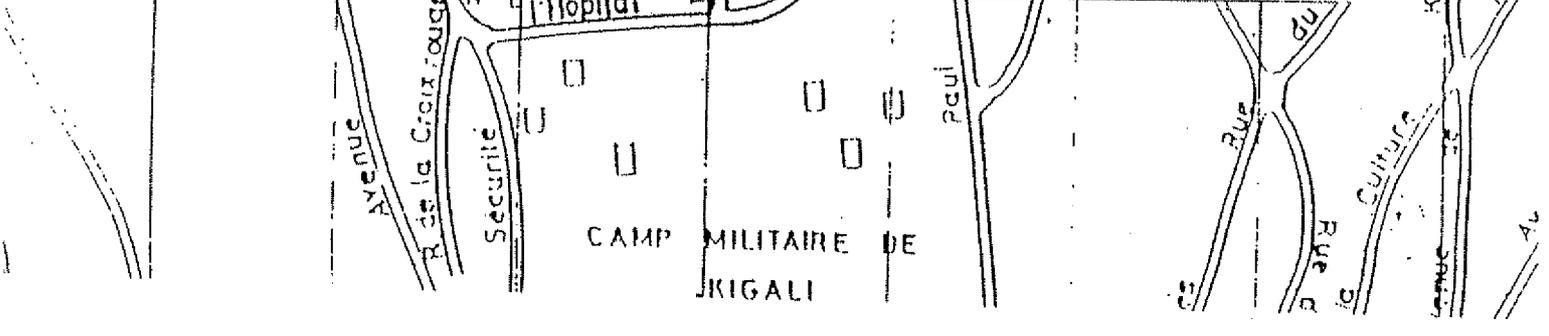
Résidence AGATHE →

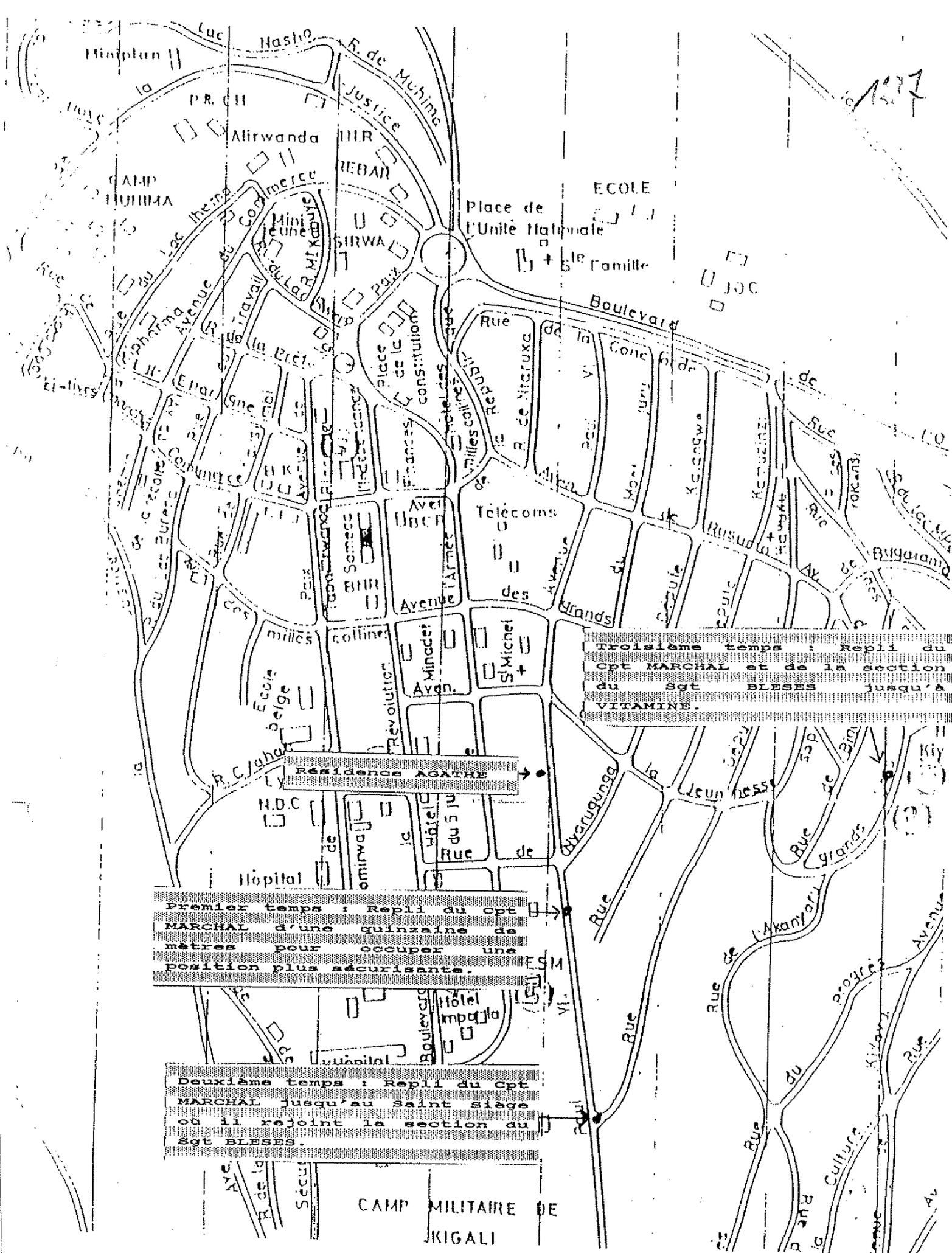


Itinéraire suivi par le Cpt MARCHAL pour rejoindre le Lt LOTIN aux mille collines.

Dans un premier temps, il emprunte l'Av des Mille Collines mais est refoulé à hauteur du carrefour avec l'Av de la Révolution (radio Rwanda). [Vert]

Dans un second temps, il fera demi-tour et contournera les barrages FAR en prenant par le nord. [Jaune]





Troisième temps : Repli du Cpt MARCHAL et de la section du Sgt BLESSES jusqu'à VITAMINE.

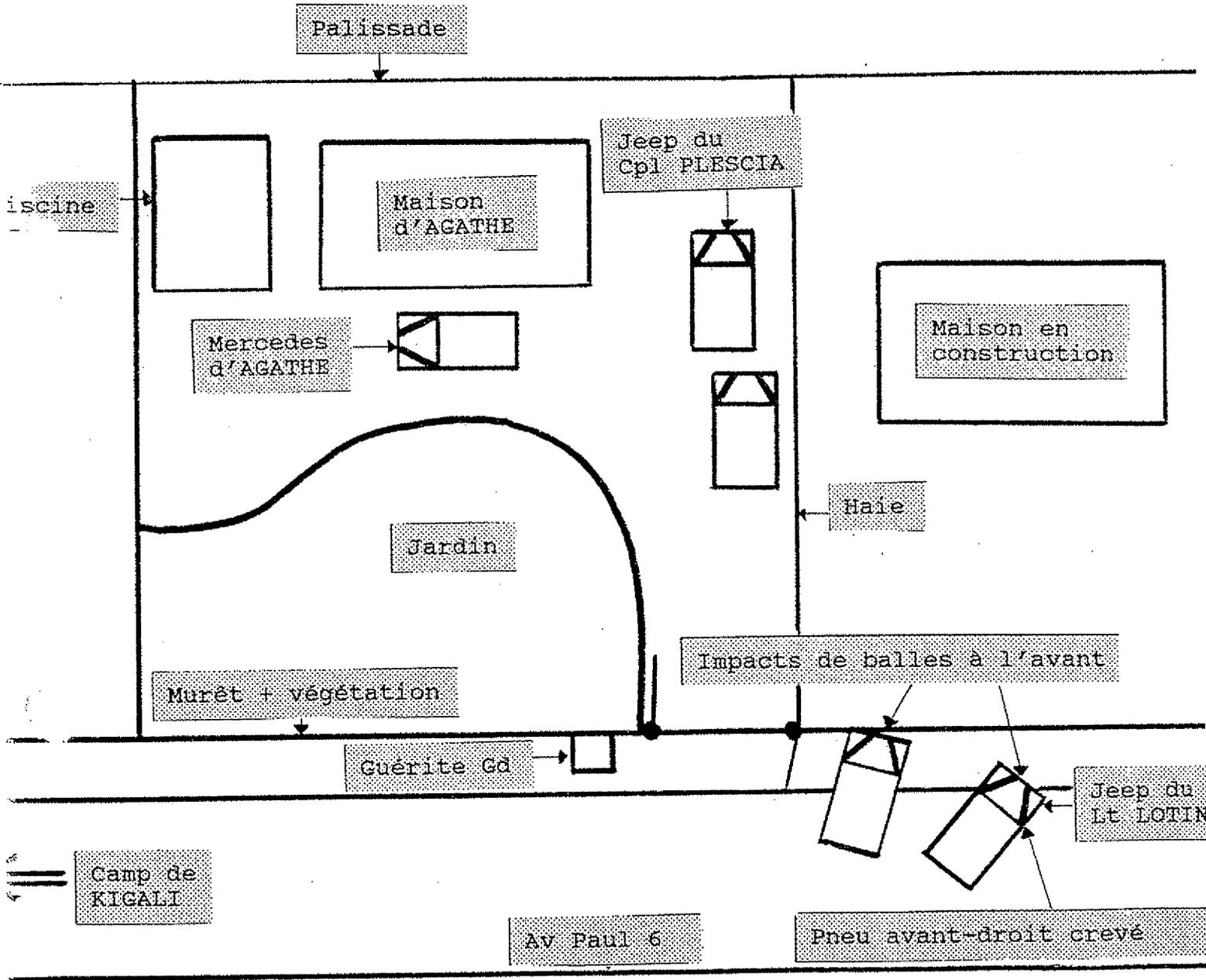
Premier temps : Repli du Cpt MARCHAL d'une quinzaine de mètres pour occuper une position plus sécurisante.

Deuxième temps : Repli du Cpt MARCHAL jusqu'au saint siège où il rejoint la section du Sgt BLESSES.

CAMP MILITAIRE DE KIGALI

RESIDENCE D'AGATHE

1239



PHOTOGRAPHIE DES DEUX JEEPS INUTILISABLES AVANT DESTRUCTION

1234

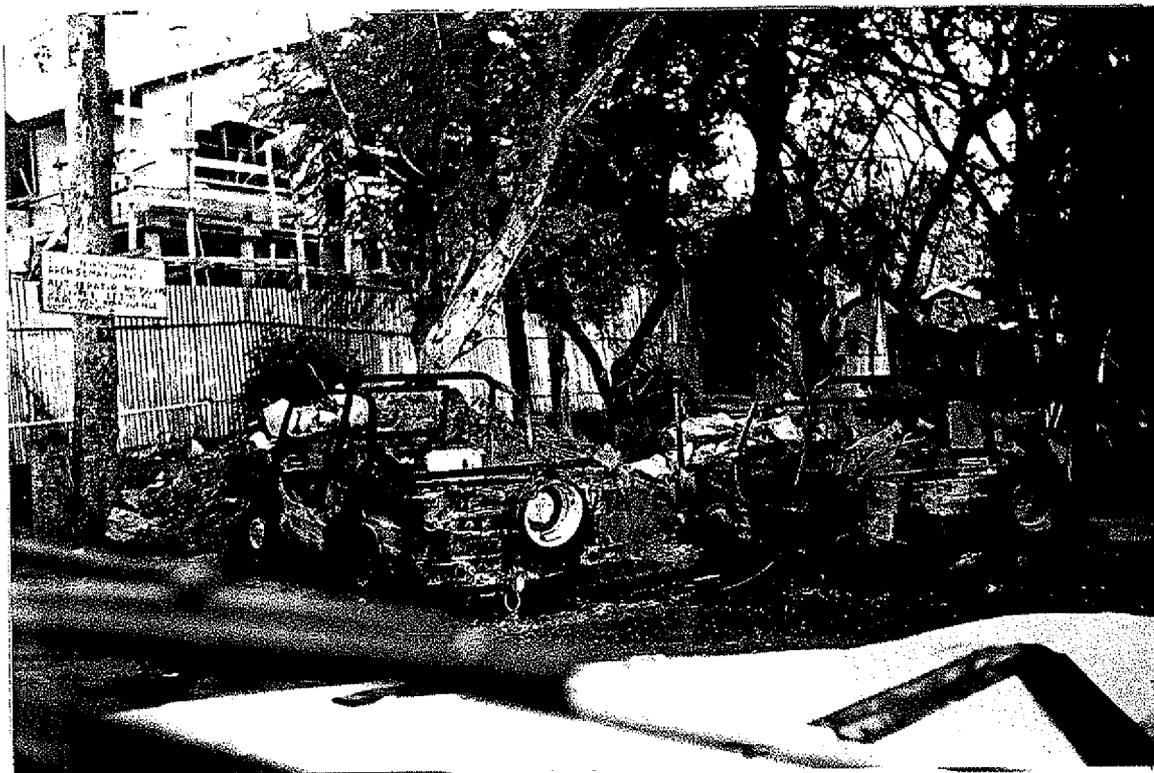
En arrière plan, on peut distinguer la maison d'AGATHE ainsi que sa mercedes bleue (plaque jaune officielle) stationnée devant celle-ci (cles sur le contacteur).



La première jeep (plaque N° 48750) était la jeep du Lt LOTIN. Ce véhicule a subi plusieurs impacts de balles à l'avant. Le pneu avant-droit est crevé.

PHOTOGRAPHIE DES DEUX JEEPS INUTILISABLES APRES DESTRUCTION

En arrière plan, on peut distinguer la maison en construction située à droite de la maison d'AGATHE.



La manière dont les véhicules sont stationnés prouve que ces véhicules ont subi le feu des rwandais en arrivant chez AGATHE. Le véhicule de gauche présentait également des impacts de balle à l'avant. Les clés de contact ne se trouvaient plus sur ces deux véhicules.

Le petit matériel ainsi que l'équipement radio ont été récupérés à l'exception de l'INMARSAT trop difficilement démontable. Les jeeps ont ensuite été détruites par le feu.